



**PROJET DE TRAVAUX N°D 5399 et D 5470
SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Articles L113-3 et 5 du Code de la voirie routière, L323-1 du Code de l'énergie, L421-4 et R421-9 du Code de l'urbanisme

- Consultation prévue à l'article II-1 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 modifié relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques.

- Demande d'accord technique prévu à l'article 47-C du Règlement de la voirie départementale et des éventuels règlements des voiries communales et (ou) intercommunales.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que sauf opposition ou observation de votre part formulée dans le délai de 30 jours à compter de la présente demande, nous ferons exécuter les ouvrages faisant l'objet du présent dossier, selon les prescriptions techniques et les règlements de voiries en vigueur. En outre, dans le cadre de la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, nous vous demandons de nous indiquer les éventuels problèmes prévisibles d'hygiène et de sécurité pendant le futur chantier ou lors de l'exploitation ultérieure des futurs ouvrages.

A) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Désignation des travaux : Extension du réseau concédé d'électricité pour le futur lotissement "Les Vignes" rue Jean Galice - desserte interne et externe

Département : HAUTE-SAONE

Commune : SEVEUX

Concession du projet, date : SIED 70 -10/12/1996

Concessionnaire actuel : SICAE Est

Concession de la canalisation existante : Distribution publique

Ces travaux concernent :

- la voirie nationale :

- la voirie départementale :

- la voirie communale :

- le domaine privé :

Numéro(s)¹

.....

.....

¹ à compléter pour ces 2 catégories de voiries

B) RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

- Date probable de démarrage des travaux : Mars 2015
- Durée prévisible du chantier : 60 jours

- Entreprise réalisatrice :
COFFELY INEO
Agence Champagne-Ardenne
10 rue de Varennes
B.P. 12
10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE

C) SERVICES CONSULTES :

- SIED 70
- Commune de SEVEUX
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Haute-Saône
- TOTAL PETROCHEMICAL FRANCE
- SICAE
- FRANCE TELECOM
- Direction Départementale des Territoires
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine

NOTICE DE PRESENTATIONⁱ

Commune de SEVEUX

D 5399 et D 5470 - Extension du réseau concédé d'électricité pour le futur lotissement "Les Vignes"
rue Jean Galice (Desserte interne et externe)

1) Analyse de l'état initial du site

La commune de SEVEUX, de type rurale, se situe à environ 40 km à l'Ouest de Vesoul. La zone des travaux se situe rue de Galice.

La commune de SEVEUX présente les caractéristiques particulières suivantes au titre de la législation sur les sites et monuments historiques :

- Château, Grande rue (arrêté du 01/12/2003).

2) Justifications des travaux

Les travaux d'extension du réseau concédé d'électricité, pourront consister pour :

- la desserte interne du lotissement en :
 - une extension souterraine du réseau concédé d'électricité longue d'environ 200 mètres ;
 - la fourniture et la pose de 10 ensembles d'éclairage public identiques à ceux existant dans le secteur.
- la desserte externe du lotissement en :
 - l'installation d'un poste de transformation à l'intérieur du lotissement et son raccordement souterrain long d'environ 360 mètres.

3) Justifications relatives à la sécurité des personnes et des biens et à la protection de l'environnement

La mise en souterrain du nouveau réseau permet de réduire au maximum l'impact visuel et garantit au maximum la sécurité des personnes.

Les travaux projetés respecteront les normes en vigueur, notamment l'arrêté (NOR : ECOI0100130A) du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique et seront réalisés suivant les règles contenues notamment dans la publication UTE C18-510 (recueil d'instruction générale de sécurité d'ordre électrique).

ⁱ article I du décret n° 2011-1697 du 1^{er} décembre 2011